

FLEURY MICHON OFFRE UNE PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D'ACHAT À SES SALARIÉS

POUZAUGES – 23 JANVIER 2019

Dans le cadre de la politique de soutien au pouvoir d'achat annoncée par le Président de la République et le Gouvernement, le Groupe Fleury Michon, entreprise familiale et indépendante, a décidé d'attribuer une prime exceptionnelle de 500 euros pour chacun de ses 3500 collaborateurs, travaillant dans les différentes filiales et unités de production du Groupe en France.

Fleury Michon souhaite ainsi profiter de cette mesure exceptionnelle pour remercier l'ensemble de ses collaborateurs pour leurs efforts et leur engagement quotidien à participer au déploiement du projet d'Entreprise « Aider les Hommes à manger mieux chaque jour » visant à améliorer l'alimentation des Français. Fleury Michon, fidèle à sa politique sociale, confirme une nouvelle fois sa recherche permanente d'établir une rémunération juste pour chaque salarié et d'un partage équitable des résultats.

Contact communauté financière :

Jean-Louis ROY, Directeur administratif & financier
Tel : 02 51 66 30 20 - infos.finances@fleurymichon.fr

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

30 Janvier 2019
après bourse
Chiffre d'affaires
2018

www.fleurymichon.fr



Fondée en 1905, notre entreprise de taille intermédiaire est présente en France et à l'international. Familiale et indépendante, nous sommes une des plus grandes marques alimentaires françaises. Nous préparons des produits frais, cuisinés pour le quotidien.

Notre projet « aider les Hommes à manger mieux chaque jour » exprime notre vision du futur. Celle d'une marque entreprise, ouverte et proche, qui valorise les femmes et les hommes et privilégie la collaboration avec ses parties prenantes. Celle d'une marque innovante et responsable qui veut contribuer au manger mieux de demain.

L'action Fleury Michon (codes : ISIN FR 0000074759, Reuters FLMI PA, Bloomberg FLE FP) est cotée sur Euronext Paris, Eurolist B et est éligible PEA PME.

Index Gaïa: 12 rang en 2017 - <http://www.gaia-rating.com>